

Numéro 2, déc. 2023

ISSN 2960-2858

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>



Périodique : semestriel

No. 2, décembre 2023

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maitre-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Sévérin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maitre-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maitre-assistant, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.),

titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Histoire

- Ouollo Adama TOURÉ : **Ambitions personnelles et guerres : Aristagoras de Milet et le déclenchement des guerres médiques (500-492 avant notre ère)**13-32
- Fabrice OULAI : **Le regard platonicien sur la contribution des femmes dans l'armée grecque (V^e-IV^e siècles av. J. C.)**33-46
- Somolo Alain OKOUMAN : **Contribution à l'étude des politiques économiques de l'empire du Ghana (VIII^e-XI^e siècles)**47-64
- Massandjé FADIKA EPSE KANO : **Les femmes dans les conflits politico-militaires au Sosso et au Mali au XIII^e siècle**65-77
- Anzoumanan SYLLA : **Le jihad d'Askia Mohammed I^{er} contre le Yatenga : analyse d'une islamisation avortée**78-94
- Brice Aymard Legret DIBAHI : **Préventions et résolutions de conflits en Afrique occidentale : cas du traité de paix de Mohamed Gao (1591-1592)**95-105
- Mohamed Rassoul Laye TRAORÉ : **La célébration des *Ismus* à Daloa : entre renouveau et antinomie**106-129
- Yao Serge YOBOUE, Marius VIDO : **Maladies, médecins et remèdes dans le Bénin Méridional aux XVIII^e et XIX^e siècles**130-145
- Mamadi Noumtchè OUATTARA : **Histoire politique de Branam, un village Mo-Degha de la zone de Kintampo au Ghana : (1740-1966)**146-156
- Pori DIABATÉ : **Les rapports entre Sénoufo et Malinké à Tengréla (nord de la Côte d'Ivoire) : XVII^e siècle – 2009**157-172
- Jean Jacques ESSOH, Fernand Bouadou AMALAMAN : **L'organisation alimentaire au départ des missions des explorateurs français en Côte d'Ivoire à la fin du XIX^e siècle**173-190
- Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE : **Crises armées et besoins de santé des déplacés internes en côte d'ivoire (2002-2011)**191-201

Archéologie

- Kouamé Junior YAO : **Des rejets métallurgiques entre réemploi et destruction dans le département de Touba (nord-ouest de la Côte d'Ivoire)**202-217

Sociologie - Anthropologie

- Abdoul Wahab CISSÉ : **La valorisation du patrimoine culturel de Saint-Louis : une nouvelle approche stratégique de l'offre touristique**218-229
- Daouda COULIBALY : **La résilience des Sénoufo de Korhogo en Côte D'Ivoire à travers le Poro communautaire**230-251
- Olivier P. Nguema AKWE : **La sacralisation du lutteur sportif au Gabon**252-269

Sara NDIAYE, Ameth BA : **Le prestige de l'ingénierie culturelle africaine dans un inventaire ethnographique pour une perspective souverainiste**270-288

Économie

Ahou Rachel KOUMI, N'Guessan Olivier KOUADIO, Yao Séverin DJEKET : **Redynamisation de l'économie agricole et accès au foncier : cas de la pisciculture dans le Haut- Sassandra**289-308

Yahaya Saïdou ABDOUL KADER : **L'économie africaine face aux défis de la mondialisation : réflexion sur les valeurs morales de l'économie africaine**309-321

Lettres – Sciences du langage et de la communication

François BIYELE : **La campagne de l'élection présidentielle de mars 2021 à travers les articles du journal *Les dépêches de Brazzaville***322-347

Ibrahima SANGARÉ : **La nominalisation en espagnol et en dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire : approche comparée**348-359

Rasmata COMPAORE, W. Marie Cécile KABORE, Bibata YANOGO : **Le phénomène d'emprunt en situation de contact de langues au Burkina Faso**360-370

Rodrigue NDONG NDONG : **Les manières de dire le message socio-politique dans *Place du trop cas* de Naëlle Sandra Nanda**371-382

Philosophie

Adama MARICO, Daniel SISSOKO : **Les deux figures du théologien dans la pensée d'Averroès**383-397

Préventions et résolutions de conflits en Afrique occidentale : cas du traité de paix de Mohamed Gao (1591-1592)

Brice Aymard Legret DIBAH

Doctorant en Histoire moderne
Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké
dibahicyril@gmail.com

Résumé

Cet article aborde le thème des préventions et des résolutions de conflits au Moyen âge. En 1591, l'empire Songhay est confronté à une invasion territoriale qui met en péril sa souveraineté nationale. La recherche de solution à cette invasion militaire marocaine contraint, les dirigeants de l'empire Songhay à proposer un traité de paix à l'ennemi. L'option pacifique résulte d'un échec militaire de l'armée Songhay à la reconquête des territoires conquis par l'armée marocaine. La réalité du terrain avait facilité le rapprochement entre l'ennemi et les dirigeants de l'empire Songhay. L'article expose et analyse le processus de finalisation du traité entre les chefs marocains et les dirigeants de l'empire Songhay, de la signature du traité et son impact à l'aide des sources.

Mots clés : Traité de paix, Armée, Empire Songhay, Maroc, Moyen Âge

Abstract

This the article deals with the topics of prevention and resolution of conflicts at the middle age. In 1591, the songhay empire confronted to a territorial invasion which hindered its national sovereignty. The search for a solution to that moroccan military invasion completed the leaders of the songhay empire to suggest a treaty of peace the enemy. The pacific option resulted from a military failure of the army of songhay in its reconquest of the conquered territories of the moroccan army. The ground truth facilitated a closeness between the enemy and the leaders of the songhay empire. Then, the article exposes and analyses this type of treaty of peace that happened in west africa at the middle age. It analyses, the procedure of, completion of the treaty between the moroccan leaders and the Songhay empire leaders, the signature of treaty and its impact by means of sources.

Key words: Peace Treaty, Army, Songhay Empire, Morocco, Middle Age

Introduction

Le Soudan occidental connaît depuis un certain moment des troubles, qui mettent en mal le bon fonctionnement de ses institutions politiques, économiques, religieuses et sociales. Les crises internes, la mauvaise gouvernance et les ambitions de bon nombre d'empereurs sont parfois les raisons de l'instabilité. Soucieux du bien-être des populations et impuissants face à la décadence économique que connaît leur État, ces derniers se lançaient à la quête de nouveau

territoire susceptible de résoudre leur problème. La rivalité politique et le manque de règles internationales établies entre les États africains au Moyen Âge laissaient apparaître de nombreuses crises inter-États. Ainsi, en 1589, l'ambition du sultan marocain Al Mansour à trouver une issue aux crises politiques et économiques que connaît son royaume le poussait à effectuer une expédition d'un corps d'armée comprenant 3000 hommes, tant cavaliers que fantassins, en novembre 1590 contre l'empire Songhay. Cette expédition est un succès le 12 avril 1591. Désormais, la gestion de ce vaste territoire était pour lui une source de relance économique et un signe annonciateur de grandeur. Bien que dans l'ensemble difficiles du fait de la réalité du terrain et des disettes, les troupes marocaines arrivaient à s'installer dans certaines provinces comme Tombouctou, Djenné, Bamba.

Il était évident que le sultan Al Mansour ne s'attendait pas à une telle difficulté, du fait des informations fournies par les renseignements, qui dépeignaient une situation politique catastrophique, qui laissait lieu à un désordre et à une désunion entre le roi et ses sujets. L'échec de l'Askia Ishaq II de mener une contre-offensive contre l'envahisseur l'éclipse de la vie politique Songhay. La présente étude a donc pour objet d'étude les préventions et résolutions de conflits en Afrique occidentale comme facteurs de sortie de crise au Songhay. Elle a pour préoccupation fondamentale de s'interroger sur comment les traités de paix et préventions de conflits contribuent-elles aux résolutions de crises en Afrique ?

Pour bien conduire cette étude, nous avons choisi comme bornes d'étude les années 1591 et 1592. En effet, 1591 marque la défaite de l'empire Songhay à la bataille de Tondibi. Les troupes marocaines prennent le contrôle de presque tout le territoire de l'Empire. La présence des troupes étrangères au Songhay met en péril la gestion et le contrôle de l'empire par la dynastie des Askia. Quant à l'année 1592, elle constitue les premières révoltes populaires dans les provinces de Tombouctou et de Djenné et l'initiative entreprise par le prince Askia Mohamed Gao pour résoudre le conflit qui oppose son pays au Maroc.

La démarche méthodologique adoptée pour répondre à la problématique de cette étude a combiné les approches qualitatives et quantitatives. Ces approches ont mobilisé une documentation basée sur divers documents écrits, dont des ouvrages, des thèses et des articles. Le premier axe est basé sur le contexte de naissance du Traité. Le deuxième axe met l'accent sur les étapes de signature du traité de paix, le troisième axe expose l'impact du traité de paix.

1. Le contexte de naissance du traité

La détermination des troupes marocaines à contraindre les dirigeants de l'empire Songhay à se soumettre à l'autorité marocaine les conduit aux portes de ce pays. Une bataille s'engage entre les deux puissances de l'époque.

1.1. La destitution de Ishaq II et l'intronisation de l'Askia Mohamed Gao

Le prince Mohammed Gao arrive au pouvoir à une période difficile du Songhay. Effectivement, après la bataille de Tondibi qui aboutit à la victoire de l'armée marocaine, l'Askia Ishaq II est désemparé et renonce à poursuivre la résistance. En présence de cette situation, impensable pour Ishaq II, son frère ne partage pas cette idée qui impliquait de renoncer à la lutte en trouvant une solution pacifique. D'après Askia Mohamed Gao, son frère Ishaq II avait émis l'idée d'abandonner l'usage des armes et de privilégier un traité de paix avec l'ennemi, dans le but de libérer son pays (A. Barth, 1864 : 28).

Toutefois, pour Askia Mohamed Gao, il s'agit d'une mauvaise décision. L'utilisation des armes était la seule option possible des Askia pour regagner le contrôle de leur territoire. La confiance d'Askia Mohamed Gao envers son armée était liée à sa motivation et à sa détermination à poursuivre le combat contre les troupes marocaines. Malgré leur volonté de combattre les troupes marocaines, les soldats de l'Empire Songhay ne pouvaient pas rivaliser avec les troupes marocaines qui avaient des armes modernes (S. Sangaré, 2017 : 234-333). L'absence d'armes modernes dans les troupes de l'empire Songhay a compliqué la vision des Askia de libérer leur pays de la présence marocaine. De plus, cette détermination d'Askia Mohamed Gao s'enlise dans la réalité du terrain (L. Mouguin, 1975 : 177).

L'Askia Mohamed Gao, malgré sa détermination à en découdre avec l'ennemi, se résigne finalement à une sortie de crise pacifique. La réalité était que cette option des armes pourrait conduire à une escalade de violence sans un résultat concret. Il est cependant contraint d'adhérer à la vision de son frère, celle d'utiliser la voie pacifique afin de trouver une sortie de crise sans effusion de sang, d'où l'expédition d'un courrier au pacha.

1.2. La lettre de Mohamed Gao au Pacha Djouder

Après avoir pris le pouvoir, le prince Askia Mohamed Gao, devenu roi de l'empire Songhay, décide de se rapprocher de l'ennemi. Personne ne comprend ce changement soudain de l'Askia Mohamed Gao, que tout le peuple avait investi pour sa vision libératrice du Songhay. Ce changement d'Askia Mohamed Gao est en rapport avec la dure réalité du terrain et la

faiblesse de son armée à affronter l'ennemi. Pour I. B. Kaké (1975 : 97) « le nouvel Askia, Mohamed Gao, n'avait pas cependant abandonné la lutte ». Mais sa science de la guerre était neuve encore face à un adversaire supérieurement armé. Après plusieurs incursions infructueuses, le nouvel Askia décida de modifier sa stratégie. En effet, étant donné que les Askia sont préoccupées par la responsabilité qui leur incombe, Mohamed Gao choisit une solution pacifique pour résoudre le conflit plutôt que d'utiliser des armes pour atteindre l'ennemi. Cette idée découle du manque d'armes modernes (Al Oufrani, 1889 : 165).

Vu les diverses batailles et défaites qui ont été enregistrées par les Songhay, Mohamed Gao décide de passer par la négociation pour chasser l'ennemi marocain du territoire Songhay (M. Kati, 1913 : 273). L'Askia Mohamed Gao, qui était à Bara, envoya une lettre au Pacha Djouder en vue de la signature d'un traité de paix. C'est un de ses serviteurs qui transmet le message de paix au Pacha Djouder. Il a toutefois répondu à l'Askia Mohamed Gao qu'il n'était pas en mesure d'approuver sa proposition. Mais puisque c'était un esclave qui exécutait les ordres de son maître, il se chargeait de transmettre son message de paix à son maître. Il revenait au sultan Al Mansur de décider d'accepter ou non cette proposition. Après avoir commencé ce processus de paix avec Djouder, Djouder a été déposé et remplacé par Pacha Ben Zergoun.

Le Pacha Djouder avait été la cible de la colère du sultan en raison de son échec à remplir sa mission au Songhay en partant de la capitale de l'empire Songhay (M. Delafosse, 1912 :238). Dès sa prise de fonction, le Pacha Ben Zergoun opte pour une nouvelle stratégie afin de mettre fin à la dynastie des Askia. Effectivement, les deux pachas avaient les mêmes missions, mais Djouder avait échoué à sa mission depuis qu'il avait accepté la proposition de l'Askia Ishaq II (L. Kaba, 1980 : 17). Le Pacha Ben Zergoun, après avoir pris le pouvoir, établit une stratégie différente.

La réception de cette lettre a été très bien accueillie par le Pacha Ben Zergoun. Si cette demande de traité de paix était accordée, il aurait la possibilité de mettre en œuvre son plan, qui est de prendre le contrôle total de l'empire Songhay (M. Kati, 1913 : 273).

2. La procédure de signature du traité de paix

Le traité de paix entre l'empereur de l'empire du Songhay et le commandant marocain a été signé de manière progressive. C'était compliqué pour ces deux hommes de se rassembler pour signer un traité de paix.

2.1. Le pacte secret de l'Askia Alfa et du Pacha Ben Zergoun

L'Askia Mohamed Gao, dans l'optique de montrer sa détermination et son engagement à trouver une sortie de crise pacifique, décide d'envoyer deux ambassadeurs, le Hi Koy et l'Askia Alfa. L'idée de l'Askia Mohamed Gao était d'avoir des informations sur le nouveau pacha et connaître la sincérité de son engagement à ce traité de paix. Le Pacha, pour ne pas laisser entrevoir ses idées d'opposition au traité, adoptait une stratégie simple et rassurante, qui permettait de mettre en confiance l'Askia et ses hommes. En effet, pour montrer sa générosité et son accord à ce processus de paix, il comblait les envoyés de l'Askia de somptueux vêtements et de cadeaux (M. Delafosse, 1912 : 242). Le Pacha Ben Zergoun avait rassuré les deux ambassadeurs du Prince par son attitude. L'attitude du Pacha Ben Zergoun avait pour but de tromper les émissaires de l'Askia, qui ne pouvaient véritablement pas voir l'intention du pacha. L'objectif du Pacha était de prouver sa collaboration à trouver une sortie de crise pacifique et son adhésion totale à la vision que prône l'Askia Mohamed Gao.

L'Askia Mohamed Gao avait chargé l'Askia Alfa et le Hi Koy d'une mission délicate. La confiance qu'il plaçait en eux était importante dans la rencontre entre le Pacha Ben Zergoun et lui. Mais, dans sa quête d'en savoir plus sur le Pacha Ben Zergoun, il venait de favoriser un rapprochement entre le Pacha Ben Zergoun et l'Askia Alfa. En effet, le Pacha avait profité de leur présence pour convaincre l'Askia Alfa d'adhérer à sa cause. Ainsi, sans que le Hi Koy ne soit informé, le pacha avait réussi à convaincre son collègue.

La vérité est que, depuis l'initiative entamée par l'Askia Mohamed Gao, l'Askia Alfa n'avait pas d'espoir dans la réussite de cette idée. Pour l'Askia Alfa, la meilleure des choses était de se soumettre au Pacha Ben Zergoun, afin d'avoir la vie sauve et de bénéficier de certains avantages dus à son rang. L'idée de l'Askia Alfa était basée sur le fait que dès les premières heures de l'attaque des troupes marocaines de l'empire Songhay, son frère l'Askia Seliman avait prêté allégeance au sultan Al Mansour et avait reçu protection auprès de l'ennemi. Les présents avaient permis au Pacha de convaincre l'Askia Alfa sur la proposition faite par ce dernier.

Le pacha Ben Zergoun avec de nombreux présents avait attiré dans son sillage l'Askia Alfa. Les auxiliaires du camp marocain ont facilité au Pacha de convaincre l'Askia Alfa. Les nombreux cadeaux offerts à l'Askia Alfa avaient permis à ce dernier de succomber à la proposition du Pacha. L'accord secret était que l'Askia Alfa puisse convaincre l'Askia Mohamed Gao de se rendre auprès de lui. Ainsi, si cette mission réussissait, le Pacha Ben Zergoun lui offrirait de nombreux cadeaux et pourrait être nommé gouverneur de province. La soif de pouvoir et de prestige avait conduit l'Askia Alfa à tourner le dos à sa famille et à son pays. En

effet, dans l'empire Songhay, les règles de succession n'étant pas véritablement établies et respectées, tous pouvaient accéder au trône par des coups d'états, par assassinats ou par complots pour atteindre leurs objectifs. C'était le cas de l'Askia Alfa qui optait pour un complot.

Après un séjour dans le camp des troupes marocaines, les deux émissaires de l'Askia Alfa regagnèrent la capitale de l'empire Songhay. Le retour de ces deux hommes dans la capitale pousse l'Askia à organiser une rencontre entre ses hommes et lui.

2.2. La rencontre entre Mohamed Gao, le Hi Koy et l'Askia Alfa

Les deux hommes sont arrivés chez l'Askia Mohamed après avoir été autorisés à se reposer sept jours dans la capitale Askia. L'Askia décida de tenir une réunion pour connaître leur point de vue sur la faisabilité de faire confiance au Pacha Ben Zergoun. Alors, pour ce faire, l'Askia Mohamed Gao a décidé d'écouter les avis de ces deux serviteurs. Après avoir laissé parler l'Hi Koy, ce dernier refusa que l'Askia Mohamed se rende chez le pacha pour signer le traité. Pour l'Hi Koy, ce dernier n'est pas crédible et ses actions à leur égard en disent long sur sa véritable nature. L'Askia Mohamed ferait mieux d'abandonner cette offre de paix (M. Kati, 1913 : 284).

La réaction de l'Hi Koy a été que, malgré l'impression que Pacha Ben Zergun leur avait faite, il était clair qu'il avait l'intention d'attirer l'Askia Mohamed Gao à ses côtés et de l'arrêter. Toutefois, les propos du ministre de l'Intérieur ne l'ont pas détourné de son obsession de signer ce traité de paix avec les Marocains. Bien que l'Hi Koy l'ait averti de ne pas s'y rendre, l'Askia Mohamed Gao reste obsédé par la persistance du Pacha à trouver une sortie pacifique. Le traité a fourni l'occasion au Pacha de mettre fin à la résistance Songhay et d'accomplir sa mission. Ainsi, après avoir écouté la version Hi Koy, l'Askia Mohamed Gao décide d'entendre la version de l'Askia Alfa. Apparemment, Mohamed n'a pas été convaincu par les propos de l'Hi Koy. Pour lui, les propos de l'Hi Koy demandent à être confirmés par l'Askia Alfa. Mohamed Gao a clairement confiance en l'Askia Alfa Boubacar, et entendre sa version est pour lui une manière de se rassurer sur sa démarche. L'Askia Alfa décida qu'il s'y rendait. En effet, pour Askia Alfa le Pacha ne représentait en aucun cas une menace. Il était d'autant plus évident qu'il aspirait à trouver une issue pacifique à cette crise (M. Kati 1913 : 284).

L'attitude d'Askia Alfa montrait qu'il avait succombé aux charmes du Pacha et avait accepté de conduire l'Askia Mehmed Gao dans le camp marocain en échange de récompenses et de protection.

Malgré l'attitude du Pacha, le Hi Koy discerna à travers les gestes du pacha sa stratégie pour le tromper. Cependant, des deux, il était le seul à voir la stratégie du Pacha. Le manque de conviction et de discernement a conduit l'Askia Mohamed à signer le traité.

2.3. La signature du traité de paix

La détermination du Prince à mettre fin à la crise en cours au Songhay l'a poussé à poursuivre son voyage vers le camp marocain. Après avoir parcouru un long chemin, Askia et ses hommes virent l'armée marocaine approcher. Les troupes marocaines arrivèrent près d'Askia et commencèrent à lui rendre hommage (M. Kati, 1913 : 286). Cette attitude de l'armée marocaine a renforcé la confiance d'Askia, qui a compris à travers l'attitude des Marocains qu'il avait fait le bon choix en concluant un traité de paix avec le Pacha (M. Abitbol, 1990 : 345). Même si le prince était déterminé à atteindre ses objectifs, certains d'entre eux ont réitéré leur refus, par exemple Fari Monzo qui a réitéré son refus de ne pas s'y rendre au camp du pacha. Pour le Fari Mondzo, c'était une opportunité à saisir pour mettre en déroute les troupes marocaines. En effet, pour lui, les troupes marocaines venues les accueillir étaient à leur merci, le moment était venu de profiter pour les mettre en déroute et utiliser leur vêtement afin de faire une incursion dans le camp marocain et les mettre à mort (M. Kati, 1913 : 286). C'était là une occasion d'infliger une lourde perte aux troupes marocaines postées au Songhay, car le détachement marocain qui s'était déplacé à la rencontre de l'Askia, ne constituait pas un danger pour eux. Malgré les propositions contradictoires à celle de l'Askia Alfa, l'avis de l'Askia était recommandé pour mettre fin aux détachements marocains.

Cependant, face aux bons nombres de ses serviteurs qui s'opposaient à ce qu'il ne puisse pas se rendre, il fait le déplacement. Arrivée au camp marocain, le pacha prend le prince par la main et le conduit à sa tente. S'étant installés sous la tente du pacha, les soldats du pacha Ben Zergoun deux par deux venaient le saluer, les soldats vidaient leurs armes comme pour dire qu'il était en toute sécurité dans leur camp. L'attitude du Pacha et de ses troupes ne laissait pas présager leur intention. Tout était réuni pour la signature du traité de paix, proposé par l'Askia et approuvé par le Pacha Ben Zergoun. Le pacha donnait l'ordre à ses serviteurs d'apporter de quoi manger à ses visiteurs, une façon de montrer leur bonne foi à mettre fin à cette crise (M. Kati, 1913 : 288).

L'accueil du Pacha avait rassuré l'Askia Mohamed Gao. Cette rencontre entre l'Askia et le Pacha Ben Zergoun avait été refusée par bon nombre de ses compagnons. Ce dernier, sans même prendre en compte les différentes propositions de ses compagnons, avait atteint le camp

du Pacha. Après quelques heures, le Pacha Ben Zergoun se retirait discrètement de l'assemblée. Il fait appel au caïd Mami, les deux hommes ainsi réunis, le Pacha demande l'avis du caïd Mami, à propos de l'Askia et de ses compagnons. Le pacha quant à lui ne voyait pas de mal à laisser l'Askia et ses troupes retourner chez eux.

Cependant, pour le caïd Mami, c'était une opportunité à saisir pour en finir avec les résistants au Songhay (M. Kati, 1913 : 288-289). Confronté à cette lourde décision qui s'imposait à lui, le pacha ne pouvait se prononcer tout seul. Le caïd Mami, conscient du caractère que renferme cette décision, demande que soient convoqués les Kahia et les Bâchoûta afin qu'ils puissent ensemble prendre une décision commune. Tous réunis sous la tente, le caïd demande au Pacha d'exprimer sa pensée afin que tous puissent entendre sa proposition. Le Pacha ayant réitéré sa pensée, le caïd Mami prit la parole pour donner sa vision des choses. Ainsi, pour les Kahia et les Bâchoûta, comme l'atteste M. Kati (1913 : 289) « si nous laissons échapper l'occasion qui s'offre à nous aujourd'hui d'en finir avec eux, jamais nous n'en retrouverons une semblable. »

Ces mots des Kahia et des Bâchoûta ne laissaient pas le pacha indifférent, ce qui le poussa à baiser la main du caïd Mami. Ce geste du Pacha montrait son approbation à propos du caïd. Tous adhéraient à l'option du caïd Mami, la réunion terminée, les soldats retournèrent chacun à leur poste en attendant l'ordre du pacha. Malgré toute cette agitation dans le camp marocain, l'Askia Mohamed Gao semble comme hypnotisé par les troupes marocaines. Le Pacha donna l'ordre à l'un de ses soldats de faire venir l'Askia sous sa tente, ce qui fut fait. L'Askia n'opposait aucun refus et sans se douter de ce qui pouvait lui arriver, il se laissait emporter par sa vision et sa détermination à trouver une sortie de crise. Arrivée sous la tente du Pacha, pour montrer sa bonne foi et sa détermination à mettre fin au conflit, le Pacha décida de lui offrir des présents, ce qui approuva l'Askia.

Le Pacha et caïd Mami demandèrent à l'Askia de se débarrasser de ses vêtements, afin qu'on puisse lui offrir et porter un somptueux boubou de soie, sans aucune résistance de la part de celui-ci, il enleva ses vêtements. Mais le Pacha et le caïd profitèrent de l'occasion pour lui porter le boubou et le mettre aux arrêts. L'Askia venait de se faire arrêter sans le comprendre. À la suite de ce geste, le pacha donna l'ordre à ses troupes de mettre hors d'état de nuire les compagnons du Pacha. Les soldats Marocains se précipitèrent en arrachant les piquets des tentes sous lesquelles les troupes de l'Askia s'étaient fait installer par les Marocains. Tous venaient d'être capturés par l'armée Marocaine.

La détermination de l'Askia à trouver une solution pacifique à la crise qui secouait son pays venait de le conduire lui et ses compagnons aux arrêts sans aucune difficulté. Ce traité représentait un espoir pour toutes les populations et les chefs de provinces qui espéraient mettre fin à cette crise. Cependant, cet échec conduit à une vague de contestations et à l'assassinat de l'Askia et ses hommes incarcérés (M. En-Naciri, 1936 : 215).

3. Impact du traité de paix au Songhay

Les conséquences de l'initiative de l'Askia Mohamed Gao à signer un traité de paix avec les chefs marocains entraînent des troubles dans presque tout le sudan occidental. L'échec de cette initiative sonne le glas des révoltes dans les provinces de Tombouctou, Djenné et du Dendi, la multiplication des affrontements et l'assassinat de Mohamed Gao et ses compagnons.

3.1. L'attaque d'Abou Bekr Ould Bordam

En 1591, la défaite de l'empire Songhay à la bataille de Tondibi contraint la dynastie Askia à trouver une solution pour libérer leur pays du contrôle marocain. Cette initiative entreprise par l'Askia Mohamed Gao aura d'énormes répercussions sur le pays. L'échec de la finalisation du traité de paix et l'arrestation de l'Askia Mohamed Gao poussèrent bon nombre de chefs militaires à tenter une incursion militaire. C'est le cas d'Abou Bekr Ould Bordam qui décida de prendre le devant de la lutte et de libérer certaines cités. Abou Bekr Ould Bordam était stationné à Tombouctou avant la bataille de Tondibi, ayant appris la nouvelle de l'arrestation de l'Askia Mohamed Gao et ses compagnons, il était de son devoir de tenter une incursion dans les lignes de défenses des troupes marocaines cantonnées dans sa ville. La réussite de cette mission demandait une coordination et une préparation de son attaque. Ainsi, ayant appris l'arrivée de renfort de la localité de Ras El Ma, Abou Bekr Ould Bordam et ses hommes assaillirent les 71 soldats marocains en partance pour Tombouctou (A. Es. Sadi, 1964 : 256-257).

L'initiative entamée par Abou Bekr Ould Bordam aura de lourdes répercussions. En effet, sans mesurer son action, les hommes d'Abou Bekr Ould Bordam venaient de commettre une erreur. La victoire face à ce contingent marocain le galvanisait à tenter la libération de Tombouctou. Mais, sa motivation fut de courte durée, à peine l'attaque lancée contre les troupes marocaines stationnées à Tombouctou l'attaque échoua (A. Es. Sadi, 1964 : 256-257). La première personne à perdre la vie est Ould Amar, un ancien fonctionnaire de l'empire Songhay. Il est touché par une balle et meurt sur le coup. Abou Bekr Ould Bordam tenta de mettre le

commandant des troupes marocaines hors d'état de nuire, mais cette tentative est un échec. L'épée à la main, il allait le frapper quand le soldat Edris-El-Abiod se plaça entre les deux hommes, il coupa en deux le bouclier et trancha l'un des doigts de Edris. Enfin, la victoire se dessina en faveur du caïd El-Mostafa. L'ennemi, mis en déroute, il s'enfuit, laissant ainsi bon nombre de ses compagnons mis aux arrêts par les Marocains (A. Es Sadi, 1964 : 256-257).

L'échec de cette attaque conduit le Pacha Ben Zergoun à mettre à exécution son plan. Il expédia l'Askia Mohamed Gao et ses compagnons pour qu'ils soient incarcérés à la capitale. Par ailleurs, depuis l'attaque d'Abou Bekr Ould Bordam, le Pacha Ben Zergoun décida de punir l'Askia et ses hommes.

3.2. L'assassinat de Mohamed Gao et ses compagnons

Le malheur qui venait de s'abattre sur l'Askia et ses compagnons n'aurait pas eu lieu, si la résistance formée par Abou Bekr Ould Bordam n'avait commis cette attaque. L'attaque de ce dernier contre le contingent marocain en provenance de Marrakech serait à la base de la mort de l'Askia et de ses compagnons. (M. Kati, 1913 : 295). À l'arrestation de l'Askia et du reste de son armée au camp marocain, les troupes marocaines avaient pris soin de s'occuper d'eux, même si leur incarcération laissait à désirer. L'Askia n'eut jamais de chaîne au cou ni au pied depuis leur déportation du camp jusqu'à la capitale de l'empire songhay.

Depuis son arrestation, Mohammed Gao avait refusé toute tentative d'évasion de la part de ses compagnons, ce qui montrait sa ferme conviction que le pacha changerait d'avis au bout de quelques jours. Mais l'attaque des résistants formée par Abou Bekr Ould Bordam, avait changé la donne. Les Marocains décidaient sans même attendre le retour du messenger, pour avoir l'avis de leur sultan sur la décision à prendre.

Le pacha Ben Zergoun et ses troupes qui avaient commis ce massacre mirent fin à la vie de l'Askia et à ses troupes. Il venait d'accomplir le désir du Sultan. Mais il restait très difficile de concevoir ce qui venait de se passer. L'acte posé par le Pacha n'avait suscité aucune réaction de la part du Sultan, ce qui laissait à croire qu'il approuvait cette décision. Ainsi, sans distinction, l'Askia fut jeté avec ses troupes dans la même fosse qui avait été creusée dans leur cellule (M. Abitbol, 1990 : 345). La voie pacifique envisagée par l'Askia l'avait conduit à sa perte. Les différentes propositions qui auraient pu les sauver avaient été rejetées par le prince qui accordait une parfaite confiance au pacha et à ses troupes. L'obsession de l'Askia Mohamed Gao avait eu raison de lui et ses hommes.

Conclusion

Au fil des âges, l'être humain a su développer des mécanismes propres à assurer la sécurité et résoudre les conflits inter-états. Le Moyen âge fut ponctué par des conflits, dont les plus célèbres en Afrique Occidentale fut la chute de l'empire Songhay. Face à l'incommensurabilité de l'horreur générée par cette chute, la quête des repères stables et susceptibles d'assurer la paix, la sécurité pousse les acteurs du conflit à trouver une résolution pacifique.

Pour que la protection des hommes et des biens puisse être établie sans aucune distinction, la stabilité demeure la solution absolue. Cependant la vision et l'éthique des dirigeants de cette époque mettent en péril l'exécution d'une résolution pacifique de sortie de crise. À cette époque le manque de droit international dans l'établissement et la reconnaissance des états africains est le résultat de ces incursions inter-états.

Références bibliographiques

ABITBOL Michel, 1990, « la fin de l'empire songhay », *Histoire générale de l'Afrique, tome 5*, Paris, Edition Unesco, p. 341-368.

ABITBOL Michel, 1979, *Tombouctou et les armes : de la conquête marocaine du soudan nigérienne 1591 à l'hégémonie de l'empire peul du Macina en 1833*, Paris Maisonneuve et Larose.

AL OUFRAANI, 1889, *Zozshetel-Hadi*, Trad. O. Houdas, Paris, E. Leroux éditeur.

BARTH Henri, 1858, *Voyage et découverte dans l'Afrique septentrionale et centrale*, Trad par Paul Ithier, Paris, A. Bohné.

CISSOKO Sékéné Mody, 1991, « Les songhay du XII^e au XVI^e siècle », *Histoire générale de l'Afrique, T.4 : l'Afrique du XII^e au XVI^e siècle*, Paris, Edition Unesco, p. 213-236.

EN-NÂCIRI Mahammed, 1936, *li-akhbâ doual el-maghreb el-aqça*, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion.

KAKE Ibrahima Baba, 1975, *Djouder et la fin de l'empire songhay*, ABC.

KATI Mahmoud, 1913, *Tarikh-el-fettach*, Trad.O.Houdas, M. Delafosse, Ernest Leroux, Paris, Maisonneuve.

MOUGUIN Louis, 1975, « Les premiers sultans sa'dides et le Sahara », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N°19, p. 169-187.

SADI Abderrahmane, 1964, *Tarikh es-soudan*, Trad. O. Houdas et E. Benoit, Paris, Maisonneuve

SANGARÉ Souleymane, 2017, « Pouvoir politique et contestations populaires : la révolte urbaine de Tombouctou contre le pouvoir marocain de 1591 à 1592 », *Revue Baobab*, p. 329-342.

SANGARÉ Souleymane, 2014, « l'Afrique et le problème des rébellions armées : la rébellion armée du prince Sadek dans l'empire songhay au XVI^e siècle », *Les cahiers de IRDA* N° 001, p. 1-20.